

Le Tréport Magazine

Septembre - Octobre 2026 - Magazine d'information de la Ville du Tréport

n° 230



Logement
Des aides
pour rénover

Édito **La rentrée** **tient ses promesses**

Laurent Jacques,
et trois de ses adjoints
venus souhaiter une bonne rentrée aux
élèves, aux enseignants et aux agents
intervenant dans les écoles.



Madame, Monsieur,

C'est déjà la rentrée. J'ai eu l'occasion de me rendre à l'école élémentaire et à la maternelle où nos agents municipaux ont réalisé des travaux cet été. J'ai ainsi pu souhaiter une bonne reprise aux écoliers et à tous les personnels mobilisés pour la réussite de nos enfants.

La rentrée, c'est aussi le moment privilégié pour adhérer à un club sportif. Pour aider les familles et favoriser la pratique des jeunes, la Ville reconduit le PassSport-Tréportais. Une aide de 50 € est accordée à tous les moins de 18 ans domiciliés dans la commune, pour leur adhésion à un club local.

Alors que le pouvoir d'achat est en berne, nous poursuivons aussi l'aide aux étudiants. Mieux : nous l'avons portée de 200 à 250 €. Tous les jeunes Tréportais poursuivant leurs études après le bac y ont droit pour chaque année. Sur ces deux sujets, renseignez-vous en mairie pour déposer votre demande avant le 4 décembre.

La nouveauté de cette rentrée constitue en la mise en place d'une Mutuelle Com-

munale. C'était une promesse de campagne. Nous avons annoncé sa mise en place avant la fin de l'année 2026. Encore un engagement tenu !

Cette démarche a pour objectif d'améliorer l'accès aux soins de nos habitants. Trop souvent, par manque de moyens financiers, on renonce à certains soins. La Ville s'est donc chargée d'étudier les propositions de plusieurs organismes proposant une assurance santé complémentaire. Nous avons retenu la Mutuelle UDT, qui présente le meilleur rapport qualité-prix sur les prestations les plus courantes. Toutes les personnes domiciliées au Tréport qui n'ont pas de mutuelle ou qui envisagent d'en changer, peuvent se renseigner.

Avec la mise en place du Médicobus, qui permet d'obtenir des rendez-vous médicaux chaque vendredi au Tréport, nous mobilisons ainsi tous les moyens à notre disposition pour que les Tréportaises et les Tréportais puissent se soigner. Chacun doit pouvoir exiger le droit à la santé.

Le droit à un logement de qualité est un autre point fort que nous défendons. Je sais à quel point il est difficile de trouver

un lieu de vie dans notre commune. En plus de la prochaine mise en chantier de logements à caractère social, nous venons d'activer le dispositif OPAH-RU. Cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain, a pour objectif de permettre aux propriétaires de biens dégradés, voire trop endommagés pour être proposés à la location, d'obtenir des aides financières pour la réalisation de travaux. Ces aides sont réservées aux propriétaires occupants ainsi qu'à ceux qui louent leurs biens à l'année.

Plus de 80 maisons ou appartements pourront ainsi faire l'objet de travaux conséquents, soit pour améliorer le confort de leurs occupants, soit pour être de nouveau proposés à la location. Le suivi des dossiers est aussi assuré en intégralité par les conseillers du bureau d'études retenu par la Ville.

Au quotidien, nous prenons soin de nos habitants.

Permanences des élus

Laurent JACQUES,
Maire, sur rendez-vous.

Nathalie VASSEUR,
(environnement, littoral, cadre de vie, marchés, fête) sur rendez-vous.

Philippe VERMEERSCH,
(urbanisme, travaux et bâtiments communaux, cimetières, habitat dégradé) le mercredi de 9 h à 11 h 30 et sur rendez-vous.

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON
(éducation, enfance, devoir de mémoire, citoyenneté) sur rendez-vous.

Mélanie DELGOVE
(voirie, stationnement, circulation, funiculaire) sur rendez-vous.

Rachid CHELBI,
(logement, affaires sociales, mutuelle communale, seniors) sur rendez-vous.

Christine LAVACRY
(culture, médiathèque, patrimoine culturel) sur rendez-vous.

Christophe DUCHAUSSOY
(vie locale et associative, infrastructures sportives) sur rendez-vous.

Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition :
Catherine Ginfray
Directeur de publication : Laurent Jacques
- Hôtel de Ville - 76470 Le Tréport
Impression : Imprimerie IC4 Dieppe
Régie Publicitaire exclusive :
IC4 : 02 32 14 07 54
Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand -
CS 70001 - 76470 Le Tréport
mairie@ville-le-treport.fr
<http://www.ville-le-treport.fr>



Les services de la mairie

Accueil de la mairie :

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

Aide sociale (C.C.A.S, pôle d'aide et d'accompagnement à domicile, pôle action sociale). Ce service est ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous le matin de 8 h 30 à 12 h; du lundi au vendredi avec ou sans rendez-vous de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

Services à la population :

État civil, stationnement, cimetières, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire :

02 35 50 55 21

Location de salles et de cabines de plage : 02 35 50 55 35

Service culturel : 02 35 50 55 31

Police municipale : 02 35 50 55 34

Élections : 02 35 50 59 42

Urbanisme : 02 35 50 55 23

Services techniques : accueil du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 7 h 45 à 12 h 45 : 02 35 50 55 25

École de musique :

02 35 50 69 16

Médiathèque : 02 35 86 84 88

Accueil Brossolette : 02 35 86 45 24

Petit Navire : 02 35 86 55 93

Médiathèque

Les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants :

Mardi : 14h30-17h30

Mercredi : 10h30-17h30

Vendredi : 10h30-12h et 14h30-19h00

Samedi : 10h30-17h30

Numéros utiles

Maison de retraite :
02 35 86 27 89

Gendarmerie :
02 35 86 14 66
ou 17

Sapeurs-pompiers : 18

CAF :
25 avenue
des Canadiens
0 810 25 76 80

Déchetteries

Les déchetteries de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (Le Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent les déchets verts, les encombrants, les cartons, les gravats, les ferrailles, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets ménagers spéciaux (peintures...).

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

La déchetterie du Tréport est ouverte toute l'année selon le planning suivant : Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, ainsi que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

SVP Juridique

Vous avez une question d'ordre juridique ? Vous cherchez une réponse dans le domaine du logement, de l'emploi, des assurances, de la consommation ? La Ville du Tréport vous invite à interroger SVP Juridique. Vous pouvez contacter cette société

du lundi au vendredi de 9h à 19h au 02 38 79 00 56. Indiquez le code MIS09 et posez votre question. Des dizaines d'experts sont à votre écoute pour vous répondre. Ce service est financé par la Ville du Tréport. Prix d'un appel local.

État civil

Naissances

Romy BATEL
Andréa CREVON
Djénéli CULPIN
Éléonore LUCAS

La liste des nouveau-nés est publiée en fonction des renseignements communiqués par les mairies des lieux de naissance.

Mariages

Karine DÉGOUVE
et Alexandre CARPENTIER

Décès

Jacques BOVIN
Graziella LIONEL
Jean-Jacques MARGOLLÉ
Jacqueline LANGUERRE née NOBLESSE
Yvette COLLET née PAPE
André TOILLIER
Ghislaine DELAUNAY née VASSARD

Suivez-nous sur la page
Facebook Ville Le Tréport
et sur notre compte Instagram



Présentation de la saison culturelle



La commission culturelle municipale vous invite à la soirée de présentation de la saison 2026-2027.

Elle aura lieu le **mardi 6 octobre à 19h30** salle Reggiani. Après la présentation par les agents du service culturel et de la médiathèque, chacun pourra assister au spectacle «Plein feu», du Cabaret Extraordinaire.

L'accès est gratuit, mais la réservation est indispensable auprès du service culturel au 02 35 50 55 31/35

Colis de Noël des aînés

Les personnes domiciliées au Tréport, nées au plus tard le 31 décembre 1961, sont invitées à s'inscrire en mairie pour bénéficier du colis de Noël offert aux aînés par la Ville. Des permanences seront tenues le **mardi, le mercredi et le jeudi, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h jusqu'au 15 octobre.**

Le même jour, vous pourrez en profiter pour vous inscrire pour le spectacle qui sera offert aux aînés par la Ville le 17 décembre.

Merci de vous présenter avec une pièce d'identité et la première page de votre avis d'imposition sur le revenu (pour justifier de votre résidence principale). Si vous ne pouvez vous déplacer, vous pouvez déléguer cette inscription à une personne de confiance.

Bons de Noël du CCAS

Les bénéficiaires d'allocations France Travail et des minimas sociaux les plus modestes sont invités à se faire inscrire au CCAS, afin de pouvoir recevoir le bon de Noël qui leur est destiné.

Se munir des pièces justificatives suivantes :
- livret de famille
- tous justificatifs de ressources
- quittance de loyer

Avant de se présenter **du 16 novembre au 4 décembre de 14 h à 17 h** au CCAS.

Les bons seront à retirer le mercredi 9 décembre.

250 € pour les étudiants

Comme chaque année, la Ville du Tréport délivre une bourse à tous les jeunes Tréportais qui poursuivent leurs études après le bac. Pour mieux aider ces jeunes, il a été décidé de porter cette aide de 200 à 250 €. Elle est accordée pour chaque année d'études.

Les jeunes concernés sont invités à déposer leur demande en mairie (version papier ou par mail à mairie@ville-le-treport.fr avec la mention «Étudiant» en objet) d'ici le mois de décembre.

Justificatifs demandés :

- Une demande écrite avec les coordonnées postales, téléphoniques et mail)
- Un certificat de scolarité 2026-2027
- Un justificatif d'obtention du bac (ou à défaut, le relevé de notes)
- Un justificatif de domicile au Tréport
- Une copie du livret de famille (les pages des parents et du jeune concerné)
- un RIB au nom du jeune concerné
- La page 1 du dernier avis d'imposition sur les revenus du foyer.

Le PassSporTréportais reconduit

La Ville renouvelle son aide financière accordée aux familles Tréportaises pour permettre aux jeunes de payer leur adhésion à un club sportif tréportais (ou aux environs si la discipline choisie n'est pas représentée au Tréport).

Cette aide est de 50 €.

Le formulaire est à retourner au plus tard à l'accueil de la mairie le 4 décembre. Il est disponible en mairie ou en flashant ce code :



Soirée choucroute le 24 octobre

L'association des anciens pompiers vous attend pour sa soirée choucroute le **samedi 24 octobre salle Reggiani.**

Participation : 20 € par personne (12 € pour les enfants de moins de 12 ans). Réservation impérative au 07 80 56 83 73 avant le 19 octobre.

Harengade les 7 et 8 novembre

Les bénévoles du Tréport Festif vous donnent rendez-vous pour une nouvelle édition de la Harengade **les 7 et 8 novembre salle Reggiani** (de 11h30 à 15h et de 18h30 à 22h le samedi et de 11h30 à 15h le dimanche).

Un marché artisanal et une vente à emporter sont également prévus à l'extérieur durant ces deux journées.



OPAH - RU

Rénover plus de 80 logements

Améliorer le confort des logements, aider au maintien à domicile, rendre le centre-ville plus attractif et remettre sur le marché des logements vacants, tels sont les objectifs de l'opération qui vient d'être lancée au Tréport.



OPAH-RU. Sous cet acronyme, on trouve l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain. Concrètement, cela signifie que des propriétaires (et des locataires sous certaines conditions) pourront bénéficier d'un soutien financier conséquent et d'une aide administrative pour l'amélioration intérieure et extérieure de leur logement.

Ce dispositif a été engagé conjointement par la commune du Tréport et celle de Eu. Toutes deux se sont concertées pour faire appel à Citémétrie, un bureau d'études fort de plus de trois décennies d'expérience dans le domaine de l'accompagnement à la rénovation, afin d'encadrer ce projet.

Ce prestataire tiendra des permanences dans chacune des deux communes pour renseigner les personnes intéressées et les conseiller dans leurs démarches.

Un dispositif gagnant-gagnant

L'objectif est multiple : améliorer le confort et la qualité des logements, accompagner la rénovation énergétique, favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, lutter contre l'habitat dégradé, remettre sur le marché des logements vacants et favoriser l'attractivité des centres-villes.

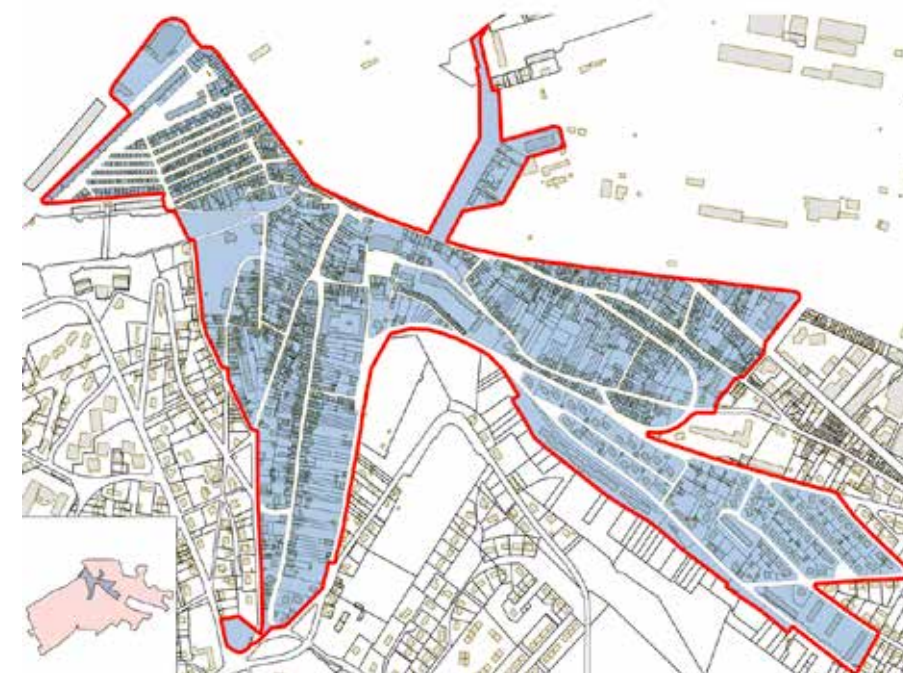
Dans un secteur géographique défini, les propriétaires qui occupent leur logement en résidence principale, les propriétaires bailleurs (si le logement est loué comme résidence principale), les co-propriétaires et certains locataires (pour l'adaptation du logement au vieillissement de son occupant) seront soutenus financièrement pour leurs travaux.

Pour Laurent Jacques, «les propriétaires sont directement concernés, mais les locataires ne seront pas en reste. Lorsqu'ils occupent un bien faisant l'objet de travaux, leur confort sera amélioré, leur facture d'énergie pourra baisser. J'espère aussi que cela encouragera des propriétaires de biens vacants à lancer les travaux pour proposer de nouveau leur logement à la location à l'année. Ce marché est difficile. Les candidats à la location sont nombreux à chercher un bien».

Les chantiers de rénovation énergétique, d'adaptation du logement à la perte d'autonomie, les travaux lourds destinés à lutter contre des désordres importants, les ravalements de façade, les travaux de sortie de vacance (pour remettre sur le marché des logements vacants depuis plus de 2 ans), sont concernés.

5,4 millions d'euros disponibles

Pour cela, d'importants moyens financiers sont mobilisés : 5,4 millions d'euros au total pour les deux villes. 80 % de cette somme est prise en charge par l'ANAH (Agence



Les logements situés dans le secteur en bleu sont concernés. La liste des adresses est disponible sur le site ville-le-treport.fr et en accès direct en scannant ce QR code :



Nationale de l'Amélioration de l'Habitat), le reste étant financé à parts égales par les deux communes. Ce sont plus de 170 logements, la moitié dans chacune des deux villes, qui pourront ainsi bénéficier de travaux conséquents. Le taux de subvention peut atteindre 70 à 95 % du montant des travaux pour les propriétaires occupants les plus modestes.

«Avec ce dispositif, nous proposons un accompagnement personnalisé dans la durée. L'OPAH-RU s'étend sur cinq ans. Menner des travaux lourds, ce n'est pas simple et il n'est pas facile de connaître les aides auxquelles on peut prétendre. Un opérateur sera là pour suivre le dossier de A à Z», indique le Maire.

Il explique également que : «la Ville y trouve aussi son intérêt, puisque l'aspect extérieur des logements n'est pas oublié. Cela contribuera à l'amélioration esthétique de certains quartiers».

Des permanences sont tenues un mercredi tous les quinze jours, de 9 h à 12 h, en mairie du Tréport. Elles sont proposées chaque semaine paire (ex : 30 septembre, 14 octobre, 28 octobre...), sur rendez-vous, au 03 21 16 90 14.

L'équipe de Citémétrie est également disponible par mail : opah.eu.treport@citemetrie.fr

Le cheminement de votre dossier



Avant d'engager des travaux ou même de signer le moindre devis, votre dossier doit être validé pour bénéficier des aides financières. Vous pouvez faire réaliser des devis en amont pour les travaux envisagés, mais la première étape constitue à vérifier l'éligibilité de votre dossier.

Une première rencontre avec le personnel de Citémétrie vous permettra de vérifier si votre adresse, vos ressources et votre projet entrent dans les critères. Une visite sur le lieu concerné, puis une préconisation de travaux avec son plan de financement sont ensuite nécessaires. Le montage des dossiers puis le choix des artisans interviennent alors. Citémétrie vous accompagne lors du suivi des travaux, jusqu'à la réception finale. **Avant d'engager la moindre démarche, venez vous renseigner.**

Événement Fête de la mer Joie et émotion

Comme son nom l'indique, la Fête de la Mer revêt un caractère festif, mais cela n'empêche pas les participants d'avoir une pensée pour tous les disparus. Après le défilé, puis la messe en plein air le matin, les navires de pêche, suivis des plaisanciers, ont été bénis dans l'avant-port avant de se retrouver en mer pour y jeter des fleurs.



Il y a quelques années, une bannière utilisée lors des processions religieuses au début du siècle dernier a été retrouvée dans la sacristie de l'église Saint-Jacques. Elle était en piteux état : les broderies étaient très abîmées et les parties peintes étaient endommagées, mais les sujets représentés restaient bien visibles. La représentation de l'église du Tréport, du presbytère et les références au tableau suspendu au dessus de la nef et à un vitrail ne laissent aucun doute quant à l'appartenance de cette bannière. Sa restauration a été confiée par la Ville du Tréport aux bons soins des sœurs de Lisieux, qui disposent d'un atelier spécialisé. Les religieuses ont réalisé un travail remarquable sur cet élément brodé et peint sur soie. Le public a pu redécouvrir cette bannière à la faveur de la fête de la mer. Elle a trouvé une place de choix lors de la procession qui a précédé l'office religieux célébré place de la Poissonnerie.



Nathan Degouve

Le respect avant tout

À 16 ans, Nathan Degouve est le nouveau porte-drapeau des Anciens Combattants.

Depuis le 18 juin, les personnes qui assistent aux cérémonies commémoratives ont découvert un nouveau porte-drapeau. Ils ont sans doute été quelque peu surpris en découvrant qu'il n'était âgé que de 16 ans.

À l'âge auquel on privilégie souvent les activités avec les copains, Nathan se passionne pour l'Histoire. C'est le cas depuis de nombreuses années. *«Je ne faisais pas partie de la classe défense au collège du Tréport, mais ma professeure d'histoire, M^{me} Fléchelle, a vu que ce sujet m'intéressait beaucoup. Elle m'a invité à me joindre à une cérémonie à la stèle des aviateurs il y a deux ans. J'ai vu que des jeunes, notamment ceux de l'Ancre, prenaient la parole. Cela m'a plu. Je suis revenu pour assister aux autres cérémonies par la suite»*, explique ce jeune qui, s'il habite à Saint-Rémy-Boscrocourt, est particulièrement attaché à la Ville du Tréport, cité de son enfance et de sa famille.

Nathalie Vasseur, 1^{ère} adjointe au Maire, apprenant que l'Amicale des Anciens Combattants du Tréport cherchait un porte-drapeau, a mis Nathan en relation avec cette association. *«C'est comme cela que ça s'est fait. En juin dernier, j'ai suivi une formation avec William Pitte, secrétaire des Anciens Combattants. Il m'a expliqué en détail ce que je devais faire et m'a fait répéter. Le 18 juin dernier, je participais pour la première fois»*, se souvient le jeune homme qui veille à tous les détails. Nathan porte un costume sombre et une cravate, des gants blancs, ainsi qu'un calot : *«C'est une tradition et, de toutes façons, je ne me vois pas faire ça en jogging. J'aime être élégant»*. Il veille au degré d'inclinaison du drapeau, qui varie au fil de la cérémonie. *«Il faut que je m'améliore pour les défilés en cortège. J'ai encore des progrès à faire»*, précise-t-il.

Sa première cérémonie commémorant l'appel du Général de Gaulle été arrosée, au sens premier du terme. Des trombes d'eau se sont abattues sur les participants, mais cela n'a pas suffi à doucher l'enthousiasme de Nathan. Pour être présent le 14 juillet, il n'a pas hésité à décaler son départ en vacances. Lorsqu'on l'in-



Costume sombre et regard bleu azur, Nathan porte fièrement le drapeau tricolore.

terroge sur ses motivations, il répond sans hésiter : *«C'est par respect. Je succède aux anciens. C'est un honneur pour moi que d'être là. Cela me permet aussi de prendre part à des cérémonies auxquelles je ne serais pas allé seul, comme celle des disparus du Meknès, à Petit-Caux. Et puis, mes arrière-grands-pères ont connu la guerre. C'est une façon pour moi de leur rendre hommage»*.

Nathan est extrêmement attaché à sa famille. *«Ce que je fais, c'est parce que ça me plaît, mais c'est aussi pour rendre fiers mon père et ma grand-mère Thérèse. Ils sont des références pour moi»*, assure Nathan.

Et fiers, ils peuvent l'être, d'autant plus que Nathan envisage son avenir professionnel au service des autres. Il prépare un Bac pro SAPAT (Service Aux Personnes et Au Territoire) et a pour objectif de se spécialiser pour travailler au bénéfice des personnes en situation de handicap. Il aimerait devenir éducateur spécialisé. Actuellement, il est en stage au Petit Navire, le multi-accueil tréportais. *«C'est aussi un domaine qui m'intéresse beaucoup. J'aime le contact avec les autres de manière générale. En fait, j'aime les gens et rendre service, me sentir utile, cela me fait plaisir»*, explique Nathan.



Comme chaque année, les élus des Trois Villes Sœurs se sont réunis au Tréport, puis à Eu et à Mers-les-Bains, pour célébrer le 82^e anniversaire de la Libération de nos villes par les troupes canadiennes. Une nouvelle occasion pour Nathan de porter le drapeau.

Mutuelle communale

Favoriser l'accès aux soins

Dès la fin de cette année, les Tréportais qui le souhaitent pourront adhérer à la mutuelle communale. Ce dispositif a pour objectif de favoriser l'accès aux soins.

«C'était une promesse de campagne et j'ai pour habitude de tenir parole», indique Laurent Jacques en évoquant la mise en place d'une mutuelle communale au Tréport. Cette promesse fait suite à un constat : *«J'ai été interpellé par des Tréportais qui renoncent à certains soins, faute de moyens pour se payer une mutuelle santé»*, poursuit le Maire.

Il y a quelques années, une tentative avait été lancée, mais elle n'avait pas donné entière satisfaction. À l'époque, c'est un courtier qui négociait les contrats, au cas par cas, auprès de différents organismes. Forte de cette expérience, la Ville a revu sa copie et s'est orientée cette fois vers une véritable mutuelle communale. Il s'agit d'une seule mutuelle, UDT (Union Des Travailleurs), qui va proposer une formule à tous les Tréportais qui en feront la demande.

La Mutuelle UDT a été choisie après un appel à partenariat. La Ville s'est chargée d'étudier toutes les propositions qui lui étaient faites afin de sélectionner celle qui était la plus à même de répondre aux demandes de ses habitants. Tarifs avantageux, couverture spécifique de l'hospitalisation, actions de prévention prévues, présence d'un accueil physique à Dieppe en plus de l'accueil téléphonique, retour d'expérience d'autres villes, ont constitué les éléments essentiels du choix.

L'adhésion ne revêt aucun caractère obligatoire. Chacun est libre de se

renseigner et d'adhérer ou non après avoir vérifié que l'offre correspond à ses besoins et à ses possibilités. De plus, le rôle de la Ville se limite à celui de facilitateur et ce partenariat n'implique aucune dépense de la part de la commune.

«Il s'agit de rendre service aux gens, comme nous l'avons fait avec la mise en place du Médicobus. Chaque vendredi, des médecins proposent des créneaux de consultation dans un local mis à disposition par la commune. Ainsi, avec l'association Appui Santé et en partenariat avec la Communauté de Communes, nous apportons une réponse concrète au manque de médecins sur notre territoire. La mise en place de cette mutuelle communale répond, elle aussi, à un enjeu de taille : l'accès aux soins pour tous. C'est une offre solidaire dans un contexte de baisse régulière des remboursements de la sécurité sociale».



La Mutuelle communale s'adresse à tous les Tréportais. Il n'y a pas de conditions de ressources, ni de critère d'âge. Les personnes qui disposent déjà d'une mutuelle et qui souhaitent en changer seront accompagnées dans leurs démarches par la Mutuelle UDT.

Comment ça marche ?

Des permanences sont organisées chaque jeudi du mois d'octobre en mairie du Tréport, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Pour éviter à chacun une attente inutile, il est demandé de prendre rendez-vous au préalable par téléphone au 02 32 14 61 52.

Le jour du rendez-vous, chacun est invité à venir muni des documents relatifs à sa complémentaire santé, s'il en a déjà une.

Le Médicobus : des rendez-vous près de chez vous

Des médecins, retraités depuis peu ou jeunes praticiens, reçoivent les patients dans le cadre du Médicobus, mis en place par l'association Appui Santé, avec un soutien financier de la Communauté de Communes des Villes Sœurs. Le Médicobus transporte le matériel, mais c'est dans un cabinet que les patients sont reçus.

Des rendez-vous sont disponibles au Tréport le vendredi (rue de l'ancienne verrerie, près de la salle polyvalente), à Eu le lundi et un jeudi par mois (au centre O2S, route de Mancheville) et à Mers-les-Bains le mardi ou le mercredi (dans l'ancienne maternelle face à l'entreprise Verescence).

Rendez-vous au 02 32 82 69 40 ou sur Doctolib avec le QR code ci-contre.



Actualité Une rentrée sereine



La rentrée s'est déroulée en toute quiétude à l'école Ledré-Delmet-Moreau et à la maternelle Bréart. Cette dernière accueille toujours une classe pour les enfants de 2 ans qui s'y épanouissent pleinement. Il reste quelques places pour y inscrire les enfants nés en 2024.



Actualité L'échoppe L'artisanat de qualité

Sylvain Le Marc, forgeron autodidacte passionné et bien connu sur les marchés de notre région pour la qualité de ses créations, a choisi d'ouvrir L'Échoppe – L'Atelier des Marées, afin de mettre en valeur son savoir-faire, mais aussi celui de nombreux artisans et producteurs locaux.

Couteaux personnalisés ou non, bijoux, des savons artisanaux, miel local, savoureuses tartinades, excellent pétillant sans alcool et bien d'autres produits sélectionnés avec soin y sont proposés. Cette belle initiative participe au dynamisme du centre-ville et met à l'honneur l'artisanat et les circuits courts. N'hésitez pas à franchir la porte de cette boutique où l'accueil est aussi chaleureux que les

De la poésie à l'Ancrage



C'est par une chaude journée d'été que l'espace social et culturel l'Ancrage a inauguré son chemin des poètes. Dix panneaux disséminés dans le quartier des Terrasses permettent d'apprécier les écrits de poètes célèbres ou moins connus. Le parcours et les textes peuvent aussi être découverts en scannant ce QR code :



Les agents au taquet



Les agents du service environnement de la Ville n'ont pas chômé cet été. Avec la canicule, il a fallu faire preuve de vigilance pour maintenir un beau niveau de fleurissement. Face aux incivilités et aux négligences, ils ont également dû être sur tous les fronts pour



produits sont de qualité.

L'Échoppe – L'Atelier des Marées 12 rue de la Commune de Paris – Le Tréport vous accueille du mercredi au samedi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h ainsi que le dimanche de 10 h à 13 h.

Les voisins de l'été



Les occupants des cabines de plage forment une véritable communauté qui se reconstitue chaque été. Après avoir offert un pot de bienvenue au début du mois de juillet, la Ville a innové cette année en proposant une «Fête des voisins de cabine». Chacun a pu apporter un plat à partager. L'initiative a été appréciée et la soirée s'est prolongée pour de nombreux participants.



maintenir un bon niveau de propreté.

Pour leur manifester son soutien, Nathalie Vasseur, 1ère adjointe au Maire en charge de l'environnement, est allée les féliciter et leur offrir le verre de l'amitié.

Événement Jacqueline Barbier fête ses 100 ans

C'est avec l'élégance qui la caractérise que Jacqueline Barbier a fêté son 100e anniversaire à l'EHPAD Jean Ferrat où elle réside depuis trois ans.

C'est une flûte de champagne à la main, entourée du personnel et des résidents de l'EHPAD Jean Ferrat ainsi que de plusieurs élus du Tréport, que Jacqueline Barbier a célébré son 100e anniversaire.

Mme Barbier est arrivée dans cette résidence il y a trois ans. Elle y coule des jours heureux et ne manque pas de participer aux différents ateliers qui sont proposés par cet établissement. Ce n'est pas étonnant de la part de cette femme qui a toujours été active. Commerçante passionnée, elle a longtemps tenu un magasin de chaussures avec son époux dans la rue piétonne de Eu. Elle a, depuis, toujours conservé un goût particulier pour la mode et pour l'élégance, jusqu'au bout des ongles !

Jacqueline Barbier a également été élue au conseil municipal de

Expression des groupes politiques

Vers Le Tréport 2032 Élus de la Gauche

Nos concitoyens se détournent de plus en plus de la politique. Bien souvent, c'est parce qu'ils ne sont pas entendus, que leurs problèmes ne sont pas réglés, que les engagements ne sont pas tenus.

Au Tréport, nous faisons preuve de pragmatisme. Lorsque la majorité municipale promet, elle tient parole. Voici quelques exemples :

Lors de la dernière campagne des élections municipales, nous nous sommes engagés à mettre en place une Mutuelle communale avant la fin de l'année. Les permanences débutent le 1er octobre.

Nous avons promis de revaloriser l'aide versée chaque année aux étudiants : elle passe dès cette rentrée de 200 à 250 €. Concernant les tarifs de la cantine, le gel des prix est appliqué, malgré l'inflation à laquelle la commune doit faire face.

Nous nous étions engagés à poursuivre les travaux avenue Gounod : le chantier vient de débuter. Pour la Croix de pierre, même si le dossier a tardé, nous n'avons pas lâché. Elle a été rénovée et remise en place cet été.

Nous avons garanti la mise en place d'aides financières conséquentes pour la rénovation de logements vétustes du Centre-Ville : l'opération a été lancée officiellement à la mi-septembre. Tout n'est pas parfait, mais le sérieux guide toujours nos paroles et nos actions.

.Laurent Jacques,
Pour le groupe Vers Le Tréport 2032



Eu durant 25 ans. Elle s'est alors particulièrement investie dans le domaine social. Elle était notamment la présidente de «l'œuvre du trousseau», qui permettait aux jeunes filles de toutes conditions de se constituer un ensemble de linge de maison en vue de leur mariage pour une somme modique. La pratique semble aujourd'hui désuète, mais elle a longtemps revêtu un caractère important pour les personnes modestes.

Femme de caractère, qui n'a pas sa langue dans sa poche, elle est toujours attentive au monde qui l'entoure, de près comme de loin. La vie des autres résidents comme l'actualité du monde entier continuent à la passionner.

Très joyeux anniversaire, Mme Barbier !

Le Tréport autrement - vos élus RN et indépendants

Tréportaises, Tréportais,

Cet été fut le premier avec l'usine éolienne en mer visible depuis nos côtes. Des milliers de touristes ont ainsi découvert notre horizon défiguré, sur l'un des plus beaux littoraux de France. Derrière cette atteinte à notre cadre de vie, le parc menace notre économie, notre écosystème et la survie de nos marins-pêcheurs.

Seul le rassemblement National propose le démantèlement des parcs éoliens, et celui du Tréport sera l'un des enjeux de la prochaine élection présidentielle. Avec Marine Le Pen, vos élus continueront de défendre nos pêcheurs, notre littoral et la fin de cette catastrophe.

L'année qui vient s'annonce très politique. Après des années de déclassement sous E. Macron, les Tréportais aspirent au changement : notre territoire ne doit plus subir ni immigration massive, ni recul des services publics, ni développement de l'éolien en mer, ni baisse des moyens accordés aux collectivités.

Sur le terrain, vos élus poursuivent leur travail, notamment auprès des commerçants. Nous restons à votre écoute pour défendre l'intérêt du Tréport.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée, notamment à nos jeunes Tréportais qui reprennent les cours : nous leur adressons tous nos vœux de réussite !

Clément Vanheeuverswyn,
pour le groupe Le Tréport autrement - vos élus RN et indépendants

La foule au grand concert



«Parce que tous les Tréportais ne partent pas en vacances, parce que de nombreux touristes nous rejoignent et que nous sommes une station balnéaire populaire, la Ville a décidé d'offrir chaque année un grand concert de l'été», signalait Laurent Jacques avant de saluer le partenariat noué avec le casino Joa et le Camping Paradis les Boucaniers pour permettre le financement de cette belle animation.

Cette année, c'est le groupe Trois Cafés Gourmands qui a régalé le public durant plus d'une heure trente après une première partie assurée avec brio par Gypsy Night. La place de la Batterie était noire de monde pour applaudir les deux groupes.

